

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1797 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : YOUSSEF DAIFF

ABDERAHMANE

Date de naissance : 30/06/51

Adresse : 80 ESSAADA III SIDI MAALOUF CASA-

Tél. : 06 60 61 68 69 Total des frais engagés: Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BEKRADA SOUNI CHAKIB

Ophthalmologiste

Galerie Familia Angle Rue Jura
et Avenue Vergne 3ème Etage Meârif
Casablanca - Tel: 05 22 99 45 68/69

Date de consultation : 23/06/2021

Nom et prénom du malade : DAIF Abdellah

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Refraction

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Edra

Le : 13/09/21

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.06.2021	Dr. BERRADA SOUNI CHAKI Ophtalmologue Familia Angle Rue Jura N° 3ème Etage Marif Tél.: 05 22 99 45 balej	1	200,00	Jr. BERRADA SOUNI CHAKI Ophtalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et à Vergna 3ème Etage Marif Casablanca - Tel.: 05 22 99 45 bd/6

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE YOUNESS Opticien Optométriste Souk Koréa, Bloc EF N° 1 Casablanca / Tel.: 0661 00 00 00	26/06/2021					3700 Dhs

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

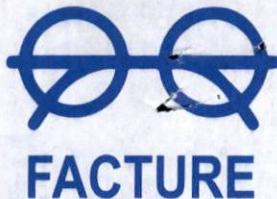
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ----- G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
D	G			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPTIQUE

ROKENEDDINE Mohammed



YOUNESS

محمد ركن الدين

Souk Koréa Bloc (EF)

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77

R.C : 247708

Patente : 45519260

ICE : 000885021000189

(EF) سوق القرية بلوك

الرقم 15 - الدار البيضاء

الهاتف : 06 61 65 09 77

247708 س.ت.

N° 000744
TF: 3661440

Casablanca, le

24/06/2021

M

DAIFI

Abderrahim

Doit

Docteur ... BGRADA S.Duri Chakib

Nomenclature N° 126

VL OD : cyl sph $(160^{\circ} + 0,25) + 1,50$ 1300,00OG : cyl sph $(0^{\circ} + 0,25) + 0,50$

VP OD : cyl sph Add. + 2,00

OG : cyl sph Add. + 2,00 1300,00

2 Verres : Préscription Design g. A.R

Montures: Optique P. 465 900,00

Facture arrêtée à la somme de :

Taxis Piley Cuir G. Lats. DH 3500,00

OPTIQUE YOUNESS
 Opticien Optométriste
 Souk Koréa, Bloc EF N° 15
 Casablanca / Tel.: 0661.65.09.77

90

Payé en espèces

D

OPTIQUE YOUNESS
 Optician Optometriste
 Souk Koréa, Bloc EF N° 15
 Casablanca / Tel.: 0661.65.09.77

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux



Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Lazer

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agrée Pour Permis De Conduire

الدكتور براادة السنی شکیب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الدول عدسة الاتصال - الليزر - أخبيوغرافي
لزيك - إزالة الجلالة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على القيادة

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Avenue Vergne 3ème étage Maârif
Casablanca - Tel.: 0522.99.45.68/69

الدار البيضاء ، في : 23.06.2021

Mr. Dr. Souni Chakib

Monture de lunettes (verre + flacon)

(v) Progressif Anti réflex

(vr)

$$\text{B} = (\text{Nb} + 0,25) + 1,50 .$$

$$\text{oh} = (0' + 1,25) + 0,50 .$$

$$\text{tot} = \text{B} + 2,50 .$$

OPTIQUE YOUNESS

Opticien Optométriste
Souk Kôrâa, Bloc EF N° 15
Casablanca / Tél.: 0661.65.09.77

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB

Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Avenue Vergne 3ème étage Maârif
Casablanca - Tel.: 0522.99.45.68/69